

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	3
<b>2. La bibliothèque dans la vie sociale et culturelle de la commune d'Ecublens</b> .....	4
<b>2.1 Contexte</b> .....	4
2.1.1    La commune d'Ecublens .....	4
2.1.2.    Le quartier.....	5
2.1.3.    La bibliothèque communale .....	5
<b>3. Besoins et tendances actuels pour développer une bibliothèque publique.</b>	
<b>Une bibliothèque troisième lieu : définition et hypothèse</b> .....	12
<b>4. Analyse de la situation actuelle de la bibliothèque communale d'Ecublens</b> .....	15
<b>4.1. Emplacement</b> .....	15
<b>4.2. Configuration des locaux</b> .....	16
4.2.1.    Recommandations françaises .....	16
4.2.2.    Recommandations suisses .....	16
4.2.3.    Locaux existants .....	17
<b>4.3. Utilisation des locaux</b> .....	18
<b>4.4. Retour des utilisateurs</b> .....	20
<b>4.5. Constat</b> .....	21
<b>5. Suggestions d'améliorations et d'aménagements</b> .....	23
<b>5.1 Projet de réorganisation des espaces et de l'horaire selon ce qui existe</b> .....	23
5.1.1.    Aménagements en termes de mobilier.....	23
5.1.2.    Aménagements en termes d'horaires.....	25
<b>5.2. Projet idéal avec ajout de locaux</b> .....	26
<b>6. Conclusion</b> .....	28
<b>7. Bibliographie</b> .....	29
<b>8. Remerciements</b> .....	29
<b>Annexes</b> .....	30

## **1. Introduction**

J'ai commencé à travailler à la bibliothèque communale d'Ecublens en 2012, au moment de son déménagement dans le Centre Socioculturel à peine sorti de terre ; jusqu'alors, elle se trouvait dans de petits locaux excentrés, annexés aux services techniques et du feu de la commune. La responsable y travaillait à 50 %, aidée par quelques bénévoles. J'ai été engagée à 50%, en même temps qu'une autre bibliothécaire, afin de développer et améliorer le service à la population en offrant davantage que le simple prêt de documents : de plus grands locaux, des heures d'ouverture élargies, un enrichissement du fonds, le développement des animations.

Depuis l'inauguration, la fréquentation est en constante augmentation et l'usage de la bibliothèque en mutation ; si la plupart des usagers apprécient l'espace qui est mis à leur disposition ainsi que l'ambiance vivante qu'on y trouve souvent, une partie d'entre eux souffre du bruit et de l'agitation ; ils s'en plaignent, voire désertent la bibliothèque. Cela m'a interpellée dès mon arrivée à Ecublens.

Cette préoccupation a ressurgi avec une acuité particulière lors du premier module du CAS traitant de la gestion des collections et je l'avais évoquée dans mon bilan. Ce sujet a encore été largement abordé durant le dernier module consacré aux services. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité réfléchir pour mon travail final aux conditions d'aménagement nécessaires à une bibliothèque afin qu'elle soit un troisième lieu agréable pour tous, et pas juste un concept dans l'air du temps.

Ce travail est articulé en deux volets :

Le premier est constitué d'un « état des lieux » de l'institution : quelles qualités ? Quels défauts ? Quelles lacunes ? Quels publics ?

Le deuxième sera, lui, consacré à la réflexion sur les améliorations possibles immédiatement, à moyen terme ou même... idéalement. Dans cette seconde partie, je me permettrai de rêver peut-être un peu, sachant que le bâtiment dans lequel est logée la bibliothèque est constitué de locaux partiellement interchangeables ; je vais donc extrapoler sur quelques déménagements/aménagements qui pourraient, un jour, se faire au sein des différentes structures.

Le but de ce travail est de réfléchir aux moyens d'améliorer le confort des usagers et du personnel, à court, moyen et long terme.

## 2. La bibliothèque dans la vie sociale et culturelle de la commune d'Ecublens

### 2.1 Contexte

#### 2.1.1 La commune d'Ecublens



Ecublens est une commune de l'ouest lausannois qui compte à ce jour près de 12'500 habitants. C'est une cité d'environ 6 km<sup>2</sup> répartis entre le hameau rural de Renges, la colline du Motty - considérée comme le centre villageois et autour de laquelle s'étalent des villas cossues - et pour finir, les plaines du Croset et d'Epenex qui rassemblent les quartiers plus populaires. La ville a en outre la particularité d'accueillir sur son territoire l'Université de Lausanne ainsi que l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne qui reçoivent chaque jour environ 25'000 étudiants et 9'000 membres du personnel.

Le logo d'Ecublens exprime les spécificités d'occupation territoriale, auxquelles tiennent les autorités.



A Ecublens, on trouve de nombreux commerces et entreprises, mais aussi une bibliothèque, une ludothèque, une galerie d'art, un théâtre, des associations sportives et culturelles ainsi qu'une offre étendue en matière de formation, destinée tant aux adultes qu'aux jeunes.

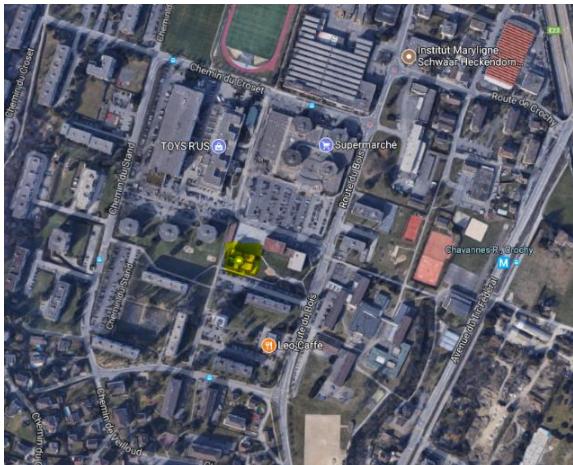
La population d'Ecublens est d'un niveau socio-culturel très hétérogène.

Lausanne, chef-lieu du canton, est accessible en une quinzaine de minutes de métro ; elle propose de nombreuses activités culturelles : cinémas, spectacles, festivals, bibliothèques universitaires, communales et de quartier.

Site d'Ecublens sur Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cublens\\_\(Vaud\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cublens_(Vaud))

Site de la commune d'Ecublens : <http://www.ecublens.ch>

## 2.1.2. Le quartier



Le Centre Socioculturel a été construit au cœur d'un quartier mêlant habitations, commerces, écoles et services (centre médico-social, soins à domicile, logements protégés et pour étudiants).



## 2.1.3. La bibliothèque communale

### 2.1.3.1. Historique

La bibliothèque communale d'Ecublens, alors nommée « Bibliostop » est créée en 1973 par quelques jeunes femmes déterminées et bénévoles ; elles obtiennent alors des autorités un local dans le bâtiment des services techniques de la commune afin d'organiser un service de prêt de livres aux habitants. Par la suite, on la renomme « Bibliothèque Jeunesse » car c'est uniquement à cette tranche de la population que sont proposés des ouvrages.

En 1998, la bibliothèque devient une institution communale et en l'an 2000, elle entame son processus de professionnalisation avec l'engagement d'une responsable salariée, toujours secondée par des bénévoles.

En 2006, le catalogue et le prêt sont informatisés et l'année suivante, les bases d'une médiathèque sont posées avec l'acquisition de supports multimédias.

Le plus grand changement intervient en 2012, lorsque la bibliothèque emménage dans le Centre Socioculturel nouvellement construit ; anticipant son développement, les autorités engagent à cette même date deux nouvelles bibliothécaires afin de développer les services liés au lieu.

### 2.1.3.2. Locaux, personnel, horaires

La bibliothèque occupe le premier étage du Centre Socioculturel, tout comme la ludothèque et trois salles de conférences et de formation ; ce bâtiment loge en outre le service des archives au sous-sol, le Centre de Jeunes, le réfectoire et l'accueil parascolaire au rez-de-chaussée, ainsi que toutes les structures de garde de la petite enfance, de la nurserie à l'unité d'accueil pour petits écoliers entre le deuxième et le cinquième étage.

Les différentes sections de la bibliothèque (adultes, jeunes, enfants) sont réparties sur un peu moins de 350 m<sup>2</sup> et les bibliothécaires disposent d'un petit espace bureau ainsi que d'une kitchenette et d'un WC. La bibliothèque ne possède pas de dépôt.



Le personnel est constitué depuis janvier 2017 d'une bibliothécaire responsable à 80%, de deux bibliothécaires à 80% et d'une bibliothécaire à 50%, soit un taux d'occupation total de 290%.

Les horaires d'ouverture actuels sont les suivants :

Lundi, mercredi, jeudi 15h – 19h

Mardi 14h – 20h

Vendredi 09h30 – 11h30

Samedi, dimanche fermé

Soit 20 heures d'ouverture hebdomadaires

Fermetures annuelles 4 semaines en été (15 juillet – 15 août environ)

2 semaines en hiver (vacances scolaires de Noël)

### 2.1.3.3. Fonds, statistiques, animations

Lors du déménagement de 2012, et malgré le fait que la surface allait plus que tripler, un énorme désherbage a été effectué, et il s'est poursuivi les trois années suivantes. Le nombre de documents n'est donc toujours pas conforme aux normes de 1,5 document par habitant<sup>1</sup>.

Actuellement, le fonds est constitué de 15'011 documents répartis comme suit :

2'598	albums enfants
1'233	romans adolescents et jeunes adultes
2'252	bandes dessinées
2'333	romans adultes
1'170	documentaires enfants
2'296	documentaires adultes et jeunes
904	fascicules
836	mangas
1'389	multimédias (DVD, livres-audio, CD, CD-ROM)

En 2016, 52'440 prêts ont été effectués pour un total de 14'805 documents, ce qui représente un taux de rotation de 3,5.

Ce sont les albums enfants qui sont le plus empruntés : 18'898 prêts pour 2'420 documents, soit un taux de rotation 7,8 suivis, dans l'ordre, par les mangas (taux de presque 5), les bandes dessinées et les multimédias (4), les documentaires (2,5), les romans jeunesse (2,4) et adultes (1,8). Ferment la marche les périodiques, que les lecteurs ont plutôt tendance à consulter sur place.

Les inscriptions sont régulières : 399 l'an dernier, ce qui est réjouissant. Les bibliothèques de la région se plaignent d'une baisse de fréquentation, ce n'est de loin pas le cas pour la bibliothèque communale d'Ecublens. Les familles avec de jeunes enfants sont les plus nombreuses à franchir les portes, attirées par la proximité du lieu avec la structure de garde et les parents font souvent leur inscription après avoir fait celle de leur(s) enfant(s). Il est par contre malheureusement difficile d'attirer et/ou de conserver la population adolescente/jeune adulte, malgré la présence du Centre de Jeunes dans le bâtiment.

---

<sup>1</sup> CLP, Normes pour les bibliothèques de lecture publique, 2008, p.13

La vie de l'institution est rythmée par de nombreuses animations. Certaines sont ponctuelles : rencontres avec des auteurs, organisation de conférences, accueil de troupes théâtrales pour les tout-petits, ateliers de création cinéma ou mangas, nuit du conte, journée des bibliothèques vaudoises, calendrier de l'Avent, Halloween, concours, passeport-vacances, etc.

D'autres sont régulières et planifiées sur toute l'année, comme par exemple :

### *L'heure du conte*



### *Bébé lit*



### *La parenthèse (culturelle)*



### *Bricolivre*



Lien vers la bibliothèque :

<http://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/vie-culturelle/bibliotheque-communale>

#### 2.1.3.4. Mission

L'institution a pour mission d'offrir l'accès à l'information, la formation, la culture et les loisirs à chacun. « De par son offre, elle s'adresse à tous les groupes cibles de la commune, quel que soit leur âge ou leur statut, servant ainsi de lieu d'échange au-delà de toutes les barrières linguistiques culturelles et générationnelles»<sup>2</sup>.

Le rôle de la bibliothèque communale est clairement orienté sur la lecture dite « de loisir » ; les habitants d'Ecublens disposent en effet aussi d'une bibliothèque scolaire et de deux bibliothèques académiques sur leur commune. Elle n'a pas de fonction de conservation car le service des archives loge également dans le bâtiment Socioculturel.

Pour répondre à cette mission spécifique, la bibliothèque doit par conséquent proposer une large variété de romans, tant au niveau des genres que de la difficulté, une offre multimédias comprenant de la musique, du cinéma et des documentaires ainsi que des livres documentaires généralistes offrant une ouverture sur le monde, les loisirs, la culture, la santé physique et psychique, l'environnement et la vie quotidienne.

La Commission d'Intégration de la commune a participé à la création d'un fonds (enrichi régulièrement depuis) d'ouvrages utiles aux personnes qui entreprennent les démarches de naturalisation. Les méthodes de langues restent à ajouter à cette section.

Il est souhaitable d'offrir un accès Internet et un Wi-Fi de qualité. C'est actuellement le cas, sans toutefois qu'il soit possible d'imprimer des documents ; les postes informatiques ne sont par ailleurs pas équipés de sièges, ce qui ne favorise pas le travail sur une longue période.

Le lieu a été créé afin d'être perçu comme un endroit convivial, où chacun trouve sa place et son intérêt. C'est aussi dans ce but que les animations ont été énormément développées à partir de 2012.

La Communauté de Lecture Publique (CLP) a fixé quelques objectifs aux bibliothèques de niveau 3 (soit celles des communes de plus de 10'000 habitants) :

- loisirs
- vie pratique
- développement personnel
- promotion de la lecture
- encouragement à la lecture

---

<sup>2</sup> CLP, Normes pour les bibliothèques de lecture publique, 2008, p.9

- contribution à la formation initiale et continue
- transmission d'information
- amélioration de la compétence en matière de médias

Deux précisions sont encore ajoutées à ces objectifs : il devrait exister un service de prêt interbibliothèques et l'accès à Internet devrait être accompagné d'un soutien compétent lors des recherches.

La bibliothèque d'Ecublens n'étant pas affiliée à un réseau, le premier n'est pas atteint et les lecteurs sont invités à se rendre dans les autres bibliothèques proches. Les bibliothécaires les renseignent sur la disponibilité et le lieu où trouver les documents recherchés. Quant aux besoins informatiques, ils sont en général assez basiques et le personnel en place arrive à soutenir les lecteurs qui ont besoin d'aide.

#### 2.1.3.5. Public

La bibliothèque s'adresse à un public varié, de tous âges, principalement des familles avec des enfants ; ce sont ces derniers qui constituent la moitié des inscriptions dans notre institution. En section Adultes, ce sont d'ailleurs leurs parents qui constituent une partie des lecteurs réguliers, même si la majorité reste constituée de retraités.

Actuellement, 2'302 lecteurs sont inscrits ; il est assez difficile de dire combien d'entre eux sont réellement actifs car les cartes sont transmissibles et il n'est pas rare que certains membres d'une famille empruntent sur les comptes de tous les autres ! Tous les comptes inactifs depuis plus de deux ans sont systématiquement supprimés, ce qui évite de gonfler artificiellement les statistiques. La proportion femmes/hommes chez les lecteurs Adultes est d'environ deux tiers/un tiers ce qui semble être assez répandu.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous, quels que soient l'âge et la provenance. Les lecteurs peuvent emprunter 6 documents pour une durée de trois semaines (12 pendant les vacances scolaires), prêt renouvelable une fois. Une petite amende est perçue par document et par jour de retard.

La plupart des lecteurs proviennent d'Ecublens, mais il y en a aussi des communes avoisinantes telles que Chavannes, Renens, Saint Sulpice, Morges ou Lausanne. Ces usagers sont attirés par l'accès facile au lieu, la gratuité, le choix varié et récent des documents. Certains viennent aussi parce que les enfants ont leurs activités extrascolaires dans la région ou parce qu'ils font les courses dans les centres commerciaux tout proches.

Il est très agréable de travailler avec des utilisateurs réguliers, que chaque bibliothécaire connaît plus ou moins ; un service personnalisé est toujours apprécié et les achats peuvent être orientés en fonction des goûts connus de ce public.

### **3. Besoins et tendances actuels pour développer une bibliothèque publique. Une bibliothèque troisième lieu : définition et hypothèse**

A l'époque de l'individualisme à tout prix, alors que chacun peut approvisionner son réfrigérateur sans bouger de chez lui, chercher de l'information en tapotant sur son clavier, visionner des films, accéder à des catalogues de lectures ou de musiques presque infinis en ligne, est-il encore raisonnable de créer ou de maintenir des bibliothèques dans nos villes, nos villages ?

Il semblerait bien que oui... et ce n'est pas une utopie que de penser que les bibliothèques publiques ont encore un rôle à jouer. La Suisse est un des pays au monde le mieux pourvu en bibliothèques, médiathèques, centres de documentation et d'archives, bibliothèques spécialisées ou d'organisations internationales.

Une donnée importante a modifié le rapport à la lecture et à l'information ces dernières décennies : Internet. De nombreux documents sont aujourd'hui édités en format numérique, ce qui faisait prédire à beaucoup la disparition des bibliothèques... tout comme ils avaient annoncé la mort des CD et des DVD.

En 2014 (dernières données disponibles), la Suisse se situait en 9<sup>ème</sup> position des pays européens avec 91% des ménages disposant d'un accès au net<sup>3</sup>. Cet accès s'est encore renforcé avec l'arrivée des moyens mobiles tels que tablettes et autres smartphones qui permettent de se connecter partout et n'importe quand, même si on ne dispose pas d'un raccordement Internet à la maison.

Des questions importantes, voire essentielles, doivent donc être posées quant au rôle des bibliothèques dans la société actuelle ; quelle est la place à prendre ? Quelle est l'attente des utilisateurs par rapport à ce lieu ? Quel usage souhaitent-ils en faire ? Il faut pour cela sortir des définitions traditionnelles : imaginer non pas un lieu figé que les gens utilisent tel qu'il leur est imposé, mais plutôt anticiper l'usage qu'ils souhaiteraient en faire afin qu'il leur corresponde et qu'ils s'y sentent bien.

L'information documentaire et la littérature de base sont accessibles depuis n'importe où, sans contrainte d'inscription, de cotisations, d'horaires et de délais ; la mission de lieu d'échange, de détente, de loisirs se voit donc mise au premier plan des besoins actuels pour créer et développer une bibliothèque communale. L'institution ne peut plus se contenter de mettre à

---

<sup>3</sup><https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/societe-information/indicateurs/acces-menages-internet.assetdetail.2645054.html>

disposition des documents ; elle doit aller à la rencontre des usagers, dans et hors ses murs, leur offrir des moments de partage et collaborer avec les acteurs locaux tels les associations, les institutions, les professionnels de l'animation, etc.

Le concept de troisième lieu a été développé dans les années 1980 par Ray Oldenburg, professeur de sociologie urbaine à l'Université de Pensacola en Floride<sup>4</sup>. Selon lui, le premier lieu serait le foyer, le deuxième la sphère professionnelle et le troisième celui de la vie sociale, de la communauté, des espaces dans lesquels les personnes peuvent se rencontrer et échanger. Ray Oldenburg insiste sur la nécessité des troisièmes lieux et déplore l'appauvrissement des liens sociaux lié à l'individualisation de la société : les personnes actives passent de leur domicile à leur lieu de travail, le plus souvent en voiture ou en transports publics avant de faire le trajet en sens inverse en fin de journée ; les rituels sociaux qui trouvaient autrefois leur place à l'église, au café du coin ou dans les commerces de proximité tendent à disparaître.

Oldenburg a défini le troisième lieu selon cinq critères :

- Un espace neutre et vivant : les utilisateurs sont tous égaux. Ils peuvent utiliser le lieu sans distinction de critères raciaux, socio-économiques ou autres. L'ambiance y est joyeuse et vivante.
- Un lieu d'habitués : les troisièmes lieux permettent de rompre la solitude et d'éviter l'ennui ; on peut y aller spontanément, en espérant y rencontrer des personnes connues. Ils offrent un cadre accueillant et invitent à y passer du temps, à l'inverse des lieux de consommation.
- Un lieu « comme à la maison » : la convivialité du lieu le rapproche de la maison : « *home away from home* » ; les usagers peuvent être eux-mêmes, sans craindre le jugement d'autrui, s'approprier l'endroit, voire participer à son évolution et son animation.
- L'œcuménisme social : l'engagement personnel est lié au volontariat ; chacun décide quand et comment il s'engage dans les relations sociales qu'il développe dans le lieu.
- Un cadre propice au débat : espaces de plaisir et de détente neutres, les troisièmes lieux offrent un cadre privilégié pour l'échange d'idées et le débat ; ils véhiculent des valeurs positives favorisant l'engagement pour la communauté.

---

<sup>4</sup> <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

Ray Oldenburg n'a pas répertorié les bibliothèques parmi les troisièmes lieux lors de ses travaux. Par contre, d'autres sociologues, urbanistes, historiens ou bibliothécaires n'ont pas hésité à faire des liens entre les critères cités plus haut et l'usage actuel qui est fait de ces institutions. L'adjonction de coins-café dans bon nombre d'entre elles, le caractère public et convivial sans attente de consommation qui les caractérisent le plus souvent en font des lieux à part dans l'espace urbain.

En Europe du Nord, le concept se développe depuis quelques années et les bibliothèques « nouvelles formules » sont maintenant souvent enrichies de cafés, d'espaces jeux vidéo, de studio de musique, d'ateliers de création ou informatique pour ne citer qu'eux. Les endroits favorisant les échanges sont privilégiés, mais on n'oublie pas d'y adjoindre des espaces permettant une utilisation individuelle dans le calme et la tranquillité. Le mobilier est varié (du plus sobre au plus coloré, selon les ambiances souhaitées), confortable, mobile afin que l'utilisation des locaux soit adaptable en fonction des activités.

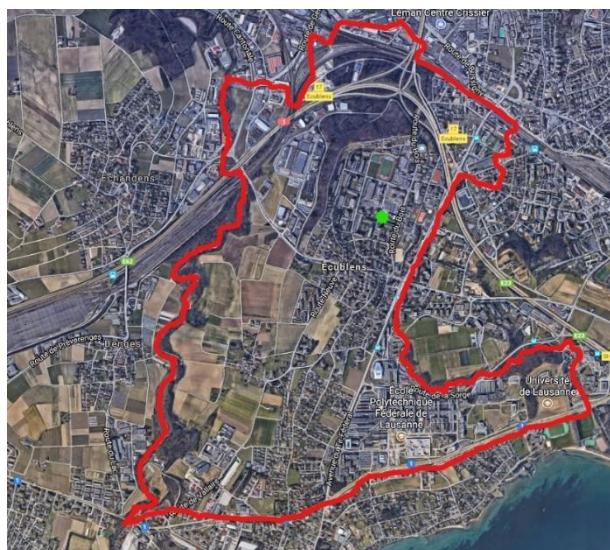
Quelques bibliothèques ayant été créées selon ce concept :

- La DOK de Delft : <https://www.youtube.com/watch?v=nibmAqKwoY>
- L'OBA d' Amsterdam : <https://www.youtube.com/watch?v=8KTaWeKql6E>
- Petit tour des bibliothèques troisième lieu en France et ailleurs :  
<https://www.youtube.com/watch?v=24W9v5MYx0s>

S'il semble donc acquis que les bibliothèques ont à redéfinir leur rôle en fonction des besoins actuels de leurs usagers, il va de soi que le métier de bibliothécaire nécessite également une adaptation. Les seules compétences bibliothéconomiques ne sont désormais plus suffisantes et les équipes ont souvent à y gagner d'être complétées par des professionnels ayant par exemple des compétences en animation ou en informatique. Le bibliothécaire d'aujourd'hui se doit d'avoir plus d'une corde à son arc et la bibliothèque d'être animée par une équipe polyvalente aux compétences diversifiées.

## 4. Analyse de la situation actuelle de la bibliothèque communale d'Ecublens

### 4.1. Emplacement



<https://www.google.ch/maps/place/Ecublens>

Jusqu'à son emménagement dans ses locaux actuels, la bibliothèque était située dans le bâtiment des services techniques et du feu de la commune, et personne ne passait par hasard devant ses portes.

Depuis 2012, elle est installée dans le Centre Socioculturel (●), lui-même situé à côté des principales surfaces commerciales de la commune dans la zone dite de « la plaine du Croset ». Un grand parking gratuit est à disposition, desservant les commerces ainsi que les différents services de ce quartier : CMS, cabinet dentaire, coiffeur, fitness, restaurant, bibliothèque, ludothèque, crèche, jardin d'enfants, Centre de Jeunes, etc. L'accès est aussi possible par le bus ou le métro, dont les arrêts sont à quelques minutes à pied.

Le quartier du Croset comprend des collèges, quelques industries et surtout de nombreux immeubles. Il se développe au fil du temps ; des chantiers sont en cours et d'autres sont prévus afin de densifier les possibilités de logement de la région lausannoise, saturée. Cette parcelle de la commune devient petit à petit le centre-ville d'Ecublens, car c'est là que se situe l'essentiel de ses activités, alors que ce n'était qu'une banlieue populaire du village il y a une trentaine d'années.

L'administration communale et tous les services qui y sont rattachés sont situés sur la colline du Motty, l'ancien « centre du village », à une quinzaine de minutes à pied.

## 4.2. Configuration des locaux

Normes pour une ville de 12'500 habitants, Ecublens

### 4.2.1. Recommandations françaises

Selon le tableau mis à disposition par le Bulletin des Bibliothèques de France, la surface minimale d'une bibliothèque municipale d'une commune de 10'000 habitants devrait être de 790 m<sup>2</sup>, dont 593 m<sup>2</sup> dévolus au service public, le reste étant attribué aux locaux administratifs ou techniques. Si l'on multiplie par 1,25, nous arrivons donc à une surface idéale totale de 987 m<sup>2</sup>, dont 741 m<sup>2</sup> pour le public.

Voir le document :<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0127-001> (pp.39-43, p.41)

Par ailleurs, la construction peut être subventionnée par des aides publiques de l'Etat, sous forme d'un concours particulier des bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD). Elle doit pour cela répondre à certains critères, entre autres de surface. Pour les communes de moins 25'000 habitants, on estime qu'il faut 0,07 m<sup>2</sup> par habitant, soit 875 m<sup>2</sup> pour Ecublens. A cela s'ajoutent environ 300 m<sup>2</sup> de surfaces pour les annexes ; le résultat final est donc sensiblement identique.

Voir lien : (Questions ? Réponses ! Du 17 janvier 2017)

<http://www.enssib.fr/content/recommandations-pour-les-petites-bibliotheques-municipales>

### 4.2.2. Recommandations suisses

La Communauté de Lecture Publique (CLP) propose des normes en fonction des différents types de bibliothèques, du nombre d'habitants de la commune concernée, du nombre de documents<sup>5</sup>

Au niveau des généralités, la CLP recommande une situation centrale dans la commune, un bâtiment facilement accessible et atteignable par les transports publics, un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite. Une signalisation claire doit permettre de le repérer. La bibliothèque doit idéalement être placée au rez-de chaussée, disposée sur un seul étage et ses façades doivent être vitrées afin qu'on puisse voir dedans depuis l'extérieur. Elle doit

---

<sup>5</sup> CLP, Normes pour les bibliothèques de lecture publique, 2008, p. 21-22

disposer d'installations sanitaires pour le public ainsi que d'un espace de travail pouvant être fermé à clé destiné au personnel.

Si l'on se réfère aux normes de la CLP en lien avec le nombre d'habitants, la bibliothèque communale d'une ville de 10'000 habitants devrait être dotée de 350 m<sup>2</sup>; en faisant le même calcul que tout à l'heure, on arrive donc à 437,5 m<sup>2</sup> pour 12'500 habitants. Précisons que ces surfaces représentent uniquement l'espace nécessaire au service public ; il faut donc y ajouter des locaux administratifs (au moins 12 m<sup>2</sup>, pourvus d'un sanitaire destiné au personnel), ainsi que les vestiaires et les toilettes pour les usagers, non comptés dans les surfaces.

La CLP propose par ailleurs une surface liée au nombre de documents : pour une bibliothèque de niveau 3, cela représente 23 m<sup>2</sup> par tranche de 1'000 documents, soit 350 m<sup>2</sup> pour les 15'000 documents que compte actuellement le fonds. Précisons que cela ne comprend pas les surfaces nécessaires aux places assises, aux places de travail et à la banque d'accueil. A cela doivent s'ajouter les locaux administratifs, techniques et sanitaires du personnel et des usagers.

Pour terminer, la CLP recommande des heures d'ouverture aussi larges que possibles et que pour 30% de celles-ci, la bibliothèque soit ouverte à midi, en soirée ou le samedi. Pour une bibliothèque de niveau 3 (ville de 10'000 habitants), la CLP parle de 24 heures d'ouvertures hebdomadaires, répartis sur 6 jours ; elle monte ce chiffre à 30 heures dès 15'000 habitants. Si l'on applique la proportionnalité, on arrive donc dans l'idéal au chiffre intermédiaire de 27 heures d'ouverture hebdomadaire.

#### 4.2.3. Locaux existants

Plan : voir annexe 1

La bibliothèque occupe une partie du premier étage du Centre Socioculturel, l'autre étant utilisée par la ludothèque, trois salles multifonctions (conférence et formation), un local de stockage des tables et chaises, un hall, des WC. Les locaux sont dans l'ensemble très lumineux, éclairés par de larges baies vitrées orientées sur trois côtés.

Il faut savoir que l'aménagement a été pensé en fonction du local et non l'inverse lors de la conception.

Tout le bâtiment a été créé en imaginant que chaque structure céderait peut-être sa place à une autre à un moment donné ; cela a empêché un aménagement complètement adapté. D'autre part, pour des raisons budgétaires, seul le mobilier destiné aux enfants, les bacs à bandes dessinées et le meuble accueillant les multimédias sont équipés de roulettes.

La surface actuelle (SDO) est de 332 m<sup>2</sup>, sans compter le bureau, les WC et le coin-cuisine des bibliothécaires. On peut constater qu'elle ne correspond déjà plus aux besoins du bassin de population touché à Ecublens. Dans ces conditions, il difficile de créer un espace de travail au calme, un coin-café pour les adultes offrant une certaine tranquillité. En outre, l'accueil de certaines animations nécessite beaucoup de manutention au prix d'efforts considérables.

### 4.3. Utilisation des locaux

Photos : voir annexes 2, 3, 4

La surface de la bibliothèque est articulée autour des espaces administratifs, techniques et sanitaires destinés aux usagers et au personnel. On peut donc subdiviser l'espace total en trois : une petite partie en forme de large couloir reliant une grande et une moyenne surfaces.

Dans les presque 200 m<sup>2</sup> de la plus grande, on trouve le vestiaire et le bureau de prêt, l'espace Enfants, les multimédias, deux postes informatiques en libre accès ainsi que les panneaux présentant les nouveautés et les informations diverses.

On longe ensuite une partie d'environ 40 m<sup>2</sup> dans laquelle on trouve la fiction Adultes, le début des documentaires Adultes et le coin salon-café. Il n'y a malheureusement pas de fenêtre sur tout le mur qui longe les étagères des romans ; les luminaires, posés symétriquement dans tout le local, sont ici exactement au-dessus des rayonnages, ce qui a pour conséquence de rendre l'endroit presque sombre, suivant les saisons.

On rejoint enfin un espace de près de 100 m<sup>2</sup> regroupant la littérature pour les Adolescents, les bandes dessinées Adultes et les mangas, les périodiques, la suite des documentaires et les places de travail.

Précisons encore que l'espace qui a été destiné aux jeunes dans ce secteur se trouve à côté d'une porte en verre flouté communicant avec la ludothèque. Derrière cette porte se trouvent les tables de jeux, ce qui en fait un lieu souvent assez bruyant.

L'espace Enfants est le plus souvent mis à contribution pour des animations de toutes sortes car c'est le plus spacieux et qu'il dispose d'un podium (voir photos p. 33 - 34). C'est là que se déroulent *L'heure du conte* ainsi que *Bébé lit* une fois par mois, hors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Heureusement, les bacs à albums, à bandes dessinées ainsi que le meuble des multimédias sont sur roulettes, ce qui permet de libérer l'espace relativement facilement.

La contrainte des postes de consultations, placés sur un bar entre deux poteaux fixes réduit néanmoins la modularité de l'espace ; lors d'animations drainant beaucoup de monde, telles des expositions, *la Nuit du conte* ou *le Samedi des Bibliothèques vaudoises* par exemple, ce serait appréciable de pouvoir disposer de davantage de place en un seul volume, mais ce n'est malheureusement pas possible.

L'espace Adultes est utilisé lors de la *Parenthèse (culturelle)* et le coin Ados ainsi que les tables de travail sont sollicités pour les ateliers *Bricolivre*, qui ont lieu plusieurs fois par année avant les heures d'ouverture de la bibliothèque (voir photos p. 35)

Au quotidien, la section Enfants avec son podium et sa station d'écoute est utilisée au maximum ! Les familles investissent les lieux et chaque pouf, chaque fauteuil, chaque coussin est occupé. Le podium ayant été fait sur mesure, il est parfait dans sa configuration mais a un gros défaut : sa structure en bois est creuse donc les petits pas vigoureux des enfants résonnent lorsqu'ils courrent ou sautent d'une marche à l'autre.

La partie rassemblant la fiction Adultes ressemblant un peu à un couloir, certains enfants en mal d'activité physique ont par ailleurs une tendance à la confondre avec une piste de course et ils passent et repassent devant le bureau de prêt pendant que leur parents enregistrent leur documents.

L'espace Adolescents est bien situé, car un peu en retrait ; ils s'y sentent donc peu surveillés et le fréquentent volontiers. Malheureusement, le bruit souvent provoqué par les activités de la ludothèque attenante ne les incite pas à faire preuve de discrétion et leurs conversations profitent à l'ensemble du secteur, dont les tables de travail et le coin-salon destiné aux adultes.

Les deux tables de travail sont souvent occupées par des personnes qui profitent du Wi-Fi avec leur ordinateur personnel, des jeunes qui viennent y faire leurs devoirs et par les bénévoles de la bibliothèque qui effectuent différents travaux sur les documents. Cela donne parfois lieu à quelques embouteillages et il n'est pas rare que les jeunes travaillent assis sur les bords de fenêtres. D'autre part, la proximité de l'espace Adolescents n'en fait pas un endroit très calme, suivant les heures et la fréquentation.

Les fauteuils pour adultes sont utilisés par quelques lecteurs du journal quotidien, et certains usagers en profitent pour boire un café. La luminosité est bonne, les fauteuils confortables, mais la proximité des espaces de travail et du coin Ados rend l'endroit peu tranquille, voire agité.

Le bureau de prêt est disposé de façon presque centrale, face à l'accès ; les deux postes ne sont pas de trop certains jours, les files d'attente entravent la circulation et les bibliothécaires assises au guichet n'ont plus aucune possibilité de surveillance.

En ce qui concerne les documents enfin : des extensions ont déjà été ajoutées à la section des Adolescents afin d'étendre le choix de mangas mais tout est très serré à nouveau et il n'y a pas de possibilité de mettre des livres en exposition ; c'est très dommage.

Le même problème se pose chez les Enfants, en particulier dans le secteur des documentaires - où l'offre a beaucoup été enrichie - ainsi dans celui des albums pour les tout-petits.

Les bandes dessinées, quant à elle, connaissent un succès énorme et, malgré un désherbage sans concession, la place manque pour de nouvelles séries, en particulier au rayon Adultes. Il n'y a en outre pas de possibilité de mettre en exposition les nouveautés de ce secteur, ce qui manque aux lecteurs. Des listes des acquisitions sont imprimées régulièrement pour pallier cela, mais c'est moins parlant pour les usagers occasionnels.

#### **4.4. Retour des utilisateurs**

La première réaction des nouveaux visiteurs est souvent : « Quels beaux locaux ! Comme c'est gai et lumineux ! » Ce retour fait évidemment plaisir car le concept architectural de base avait été imaginé uniquement dans un camaïeu de gris et de bois clair ; il a donc fallu mettre de la vie et de la couleur avec le mobilier et les accessoires tels les fauteuils, les poufs, les coussins, les décorations murales, etc. et visiblement, nos efforts ont donné un résultat plaisant.

Les familles avec de jeunes enfants sont en général ravis de l'espace, des collections, des horaires et des animations proposées. La limite est parfois difficile à poser concernant l'utilisation de la bibliothèque par les enfants non-accompagnés : certains parents n'hésitent pas à laisser seuls de très jeunes enfants pendant qu'ils vont faire leurs courses et n'apprécient pas toujours qu'on leur rappelle le règlement si leur petit a trouvé le temps long.

Les adolescents et jeunes adultes s'approprient les lieux à leur manière ; l'utilisation qui en est faite dépend des groupes présents, du moment, de l'ouverture ou non du Centre de Jeunes... cela peut aller de l'étude purement silencieuse à la franche rigolade, en passant par l'invective d'un coin à l'autre. Dans l'ensemble, cela reste civilisé et les remarques que le personnel est amené à faire sont bien reçues.

Nous pourrions partager les utilisateurs adultes en deux groupes : les parents qui accompagnent leurs enfants et les personnes seules ou retraitées. Les premiers tolèrent logiquement beaucoup mieux le bruit et l'agitation que les seconds ; ces derniers ont tendance

à écourter leur passage à la bibliothèque suivant l'ambiance qui y règne, voire à éviter certains moments comme le mercredi après-midi par exemple. Certains usagers prennent cela avec philosophie et confient « viser pendant les heures d'école » autant que possible ; d'autres sont clairement contrariés par cette situation, se plaignent et réclament des heures d'ouverture différencierées adultes/enfants.

Petit tour du côté du personnel maintenant : le bureau de prêt a une situation centrale idéale pour que les deux personnes qui s'y trouvent puissent contrôler les allées et venues, répondre aux demandes et aller rapidement ranger ou chercher des documents, etc. Le niveau sonore est parfois élevé et il n'y a pas moyen d'y échapper, ne serait-ce que quelques minutes. La fatigue se fait bien sentir à la fin de la journée.

Le bureau destiné au personnel est nettement sous-dimensionné ; il n'a permis l'installation que de deux postes de travail et d'une petite table de bricolage. Il faut par conséquent toujours jongler entre le prêt et les tâches bibliothéconomiques ; impossible de laisser du travail en attente, car quelqu'un d'autre va utiliser la place. Difficile aussi d'être concentré sur le long terme pour des tâches de catalogage ou de comptabilité alors qu'il y sans cesse du va-et-vient dans ce petit local, par ailleurs mal ventilé.

#### **4.5. Constat**

La bibliothèque communale d'Ecublens est une institution qui a le vent en poupe. Depuis son déménagement dans ses nouveaux locaux en 2012, le nombre de prêts, d'inscriptions, d'animations et de participants à celles-ci n'ont cessé d'augmenter. Ce constat est réjouissant, d'autant plus qu'il n'est pas courant dans la région, où nos collègues d'autres bibliothèques doivent plutôt rivaliser d'imagination pour maintenir leurs institutions à flot.

Il faut néanmoins se rendre à l'évidence : l'utilisation qui est faite de la bibliothèque communale d'Ecublens en 2017 n'a plus grand chose à voir avec celle qui était la sienne lors de sa création en 1973. Si ces changements ont apporté une réelle ouverture et beaucoup de satisfaction aux bibliothécaires et à un grand nombre d'usagers, force est de constater que certains d'entre eux souffrent de la transformation de l'endroit qu'ils chérissaient pour certaines de ses caractéristiques aujourd'hui perdues : tranquillité, élitisme, lieu d'études, respect des règles.

En outre, il est évident que la bibliothèque, débordée par son succès, ne répond déjà plus aux normes éditées par la CLP, ni du point de vue des locaux, ni de celui du nombre de documents, encore moins au niveau des heures d'ouverture.

Il me paraît donc essentiel de réfléchir à des aménagements afin que, tout en respectant la tendance actuelle d'ouvrir la bibliothèque à d'autres horizons, chacun puisse y trouver un environnement correspondant à ses besoins. Cela passe par quelques changements qu'on peut penser en termes d'architecture, de mobilier et d'horaire.

## **5. Suggestions d'améliorations et d'aménagements**

### **5.1 Projet de réorganisation des espaces et de l'horaire selon ce qui existe**

#### **5.1.1. Aménagements en termes de mobilier**

La bibliothèque est récente et dans l'immédiat, il n'y a ni agrandissement prévu ni modification architecturale envisageable ; il s'agit donc plutôt de tirer un enseignement des cinq ans vécus dans ces murs et d'imaginer des aménagements dans les locaux existants.

#### Espace Enfants

Exemples : voir annexe 5

La section Enfants est bien adaptée ; elle a cependant besoin de disposer de davantage de place pour les documents, tout en facilitant sa modularité pour les animations.

Le long podium en escalier ne nécessite pas de transformation ; il est utile en l'état, tant pour le quotidien que comme gradin lors des contes et spectacles pour enfants. La partie la plus haute est aussi fort appréciée depuis que nous y avons mis des fauteuils et cela évite son détournement à usage sportif !

C'est au niveau de la grande partie intermédiaire qu'il est nécessaire d'intervenir, afin de lui donner une place toujours conviviale mais moins exposée aux circulations sujette à l'agitation. Les gros poufs en forme de dragons (voir ill. 1) ont beaucoup de succès ; ils reprendraient leur rôle premier s'ils étaient disposés autour de tourelles d'albums (voir ill. 2) ; cela aurait l'avantage de permettre la mise en valeur des documents liés aux thèmes des saisons ou aux fêtes par exemple. Cela en ferait du même coup un lieu moins propice aux jeux physiques. Un/des tapis supplémentaire(s) sur tout ou partie de la surface insonoriseraient en outre davantage l'espace. Il va sans dire que ces ajouts doivent être mobiles, car l'estrade est aussi parfois utilisée comme scène, lieu d'exposition, etc.

#### Espace Adultes

Exemples : voir annexe 6

L'espace Adultes est très apprécié grâce au confort de ses fauteuils, à l'accès libre au journal local du jour et par sa proximité avec les machines à café et à thé. Il est cependant souvent « parasité » par l'agitation qui l'entoure, tant aux tables de travail toutes proches que dans l'espace Adolescents (voir ill.1). Les lecteurs ne s'y attardent donc pas tellement, sauf lors de périodes calmes, donc pendant les heures scolaires. L'une des solutions pourrait être

d'installer des panneaux d'isolation phonique. Il en existe des modèles qui sont prévus directement autour des sièges (voir ill. 2) ou d'autres qui sont mobiles (voir ill. 3) ; c'est une solution peu invasive et qui apporterait un confort supplémentaire aux usagers.

Concernant l'espace comprenant la section fiction Adultes pour finir : il est malheureusement bien clair qu'on ne va pas pouvoir percer une fenêtre supplémentaire dans le mur du bâtiment. Il serait cependant judicieux d'envisager un déplacement latéral des étagères afin que les luminaires soient placés entre elles et non plus au-dessus. Cela sera particulièrement nécessaire si des extensions viennent compléter chaque tronçon car, pour cela, il est prévu qu'ils soient rapprochés du mur extérieur afin de garder une largeur de circulation conforme aux normes dans le couloir.

### Espaces Adolescents

Exemple : voir annexe 7

La section la plus difficile à transformer est celle destinée aux adolescents et aux jeunes adultes ; en effet, malgré l'avantage de sa situation dans la bibliothèque qui en fait un endroit apprécié par les jeunes car ils s'y sentent suffisamment « chez eux », elle souffre de quelques tares : les nuisances sonores de la ludothèque, le manque de place pour les collections ainsi que pour la mise en valeur des thématiques et des nouveautés destinées à ce public spécifique, si difficile à garder ou à faire venir (voir ill.1).

Après avoir pris les renseignements auprès du service des bâtiments, il apparaît que les deux portes en verre flouté communicant avec la ludothèque ne sont pas des sorties de secours pour aucune des deux structures ; il est donc envisageable de les masquer par des extensions d'étagères, du moins sur la partie fixe. On apporterait déjà une amélioration significative à l'espace ados en masquant une des portes avec un panneau isolant et en y ajoutant une extension dans la lignée des étagères existantes. Quelques coussins sur la large bordure de fenêtre augmenteraient le nombre et le confort des places à disposition. Un ou des panneaux mobiles fait d'isolant phonique et permettant de glisser des documents des deux côtés seraient parfait(s) pour rendre l'espace plus intime et les conversations moins gênantes pour les autres usagers. De plus, il permettrait d'exposer des documents, tant de la section jeunesse que de celle des bandes dessinées et romans graphiques adultes, peu mis en valeur par manque de place (voir ill. 2).

## Espaces administratifs

Dans l'idéal, chacune des bibliothécaires devrait disposer d'un bureau destiné à ses tâches bibliothéconomiques ; c'est particulièrement vrai à Ecublens puisque notre institution emploie du personnel polyvalent. Ce n'est malheureusement pas le cas et, à moins de pousser les murs, il est impossible d'améliorer cette situation.

Dans un si petit local, il n'y a donc rien d'autre à faire que de contrôler la qualité de l'air, avoir une luminosité la plus agréable possible et veiller à un niveau sonore acceptable.

### 5.1.2. Aménagements en termes d'horaires

La bibliothèque communale d'Ecublens, après avoir porté le nom de *Biblio Stop* pendant ses premières années d'existence, s'est nommée *Bibliothèque Jeunesse* les quelques années suivantes. Elle garde quelques traces de cette mission dévouée à l'enfance en ayant la plupart de ses heures d'ouverture calquée sur la sortie des classes. En effet, trois après-midis ont un horaire de 15h-19h, ce qui permet aux jeunes de venir après l'école. Le mardi a une ouverture prolongée de 14h à 20h et il y a une matinée d'ouverture de 9h30 à 11h30 depuis l'emménagement au CSCE en 2012.

Ces horaires ne donnent que peu de possibilités aux personnes recherchant la tranquillité de la trouver ; les écoliers utilisent en effet les lieux dès la sortie des classes à 15h30 jusque vers 18h30 ; cela ne laisse qu'une petite demi-heure avant et une autre après la tempête ! Il y a donc les « habitués du mardi », tant du début d'après-midi que de la soirée, mais ceux-ci réclament davantage de possibilités. Quant à la matinée, elle est bien utilisée par les familles d'enfants non encore scolarisés et par quelques crèches.

A contrario, le mercredi après-midi, demi-journée de congé pour les écoliers vaudois, la bibliothèque est prise d'assaut et cela devient peu agréable pour tout le monde, y compris pour les enfants et leurs parents.

Un élargissement des heures d'ouverture paraît nécessaire, afin de répondre à la demande du plus grand nombre ; la bibliothèque étant située en zone commerciale, il paraît évident qu'elle doit désormais ouvrir ses portes le samedi, au moins le matin. Cela permettra ainsi de répartir le flux des familles du mercredi entre deux demi-journées. Les bibliothèques de la région ont toutes passé à l'ouverture du samedi et n'ont pas tardé à remarquer que c'était le jour le plus utile de leur planification hebdomadaire. L'ouverture retardée serait plus utile le mercredi, afin d'« étaler » le passage des lecteurs adultes, de leur donner davantage de souplesse entre les activités extrascolaires des enfants, tout en permettant au personnel

d'effectuer plus tranquillement les activités de rangement, tri, etc. L'ouverture de l'après-midi pourrait être avancée d'une heure afin d'offrir une plage de calme chaque jour. Les 27 heures correspondant aux normes CLP pourraient donc être réparties ainsi :

Lundi – mardi – jeudi : 14h – 19h

Mercredi : 14h – 20h

Vendredi – samedi : 9h – 12h

## 5.2. Projet idéal avec ajout de locaux

La bibliothèque communale est installée dans le Centre Socioculturel qui contient plusieurs structures. Depuis l'ouverture du CSCE en 2012, elles ont toutes évolué, leurs besoins sont devenus différents et certaines d'entre elles sont amenées à envisager un déménagement. Cela permet d'imaginer (de rêver ?) à une extension de la bibliothèque, en fonction des locaux qui deviendront peut-être disponibles.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, la faiblesse du bâtiment est que chaque surface a été pensée non pour son utilisation propre mais comme surface utile à un moment donnée pour telle ou telle structure. Cela pourra devenir un atout en cas de départ d'une d'elles car cela permettra à une autre d'en profiter, voire d'avoir un effet domino avec des déménagements en chaîne.

Effet domino en commençant au rez-de-chaussée, actuellement occupé par le réfectoire scolaire ; celui-ci est déjà devenu trop petit face à la demande croissante de placement des enfants en journée continue. Il est donc prévu de le déplacer d'ici moins de deux ans dans un collège actuellement en construction. Le Centre de Jeunes, logé juste à côté, voit là une opportunité de disposer de locaux plus spacieux en récupérant ceux de l'accueil parascolaire... ce qui libérerait à son tour des surfaces... que la ludothèque trouve parfaites pour son usage! Il serait en effet beaucoup plus pratique pour les utilisateurs empruntant des gros jeux (véhicules, etc.) de pouvoir le faire en étant de plain-pied.

Effet domino, disais-je... la bibliothèque et la ludothèque ne sont séparées que par un mur non-porteur dont le quart est constitué d'une porte en verre flouté. Il est permis de rêver qu'un jour la bibliothèque pourra disposer du local d'environ 70 m<sup>2</sup> actuellement occupé par la ludothèque. Il serait parfait pour un espace adolescents et jeunes adultes créé pour et surtout avec eux. La collaboration avec le Centre de Jeunes prendrait tout son sens dans un projet tel

que celui-là pour son aménagement et la décoration. Ce serait bien agréable d'avoir un endroit motivant les jeunes finissant leur scolarité obligatoire à ne pas « oublier » la ressource-bibliothèque parce qu'elle ne se trouve plus dans leur école.

Un espace plus grand, légèrement séparé du reste des locaux mais communicant, permettrait un aménagement spécifique et des animations propres à ce public, tout en mettant du matériel (numérique par exemple) à disposition des autres usagers pendant les heures d'ouverture destinées aux adultes.

Utilisations possibles de la bibliothèque par les adolescents : voir le lien

<https://fr.slideshare.net/Euterp/ado-numericus>

Effet domino encore au sein de la bibliothèque puisque la surface ainsi gagnée permettrait de réorganiser l'espace de travail et des documentaires, enfin mieux séparé de la section fiction et du coin-café et périodiques.

Effet domino enfin car la réorganisation des espaces destinés aux « grands » induirait forcément une détente sur les lieux dédiés aux plus petits ainsi que sur le personnel.

## **6. Conclusion**

La municipalité d'Ecublens est très attachée au bien-être de ses habitants et le service des ressources humaines à celui de son personnel. Cela donne la possibilité à chacun, à quelque niveau qu'il se trouve, d'exprimer ses besoins.

La bibliothèque communale a une bonne réputation aux alentours. On lui donne en effet en général les moyens d'acquérir des ouvrages en quantité suffisante, on libère des budgets conséquents pour qu'elle crée des animations tout au long de l'année et on engage le personnel nécessaire pour que tout cela fonctionne.

C'est une chance de travailler dans ces conditions, mais cela n'empêche pas de réfléchir, d'écouter les usagers, leurs demandes et leurs plaintes.

La bibliothèque troisième lieu est maintenant un concept admis, presque incontournable. Il me semblait intéressant de souligner qu'il doit être appliqué avec le plus grand respect envers les besoins fort divers des usagers de nos institutions ; cela implique des contraintes en termes d'horaires, d'architecture et d'aménagements.

Ce travail m'a permis d'imaginer quelques changements, au demeurant pas si compliqués qui amélioreraient la vie quotidienne de la bibliothèque ; j'espère pouvoir en appliquer au moins une partie dans un avenir le plus proche possible.

## **7. Bibliographie**

Normes pour les bibliothèques de lectures publiques : principes, données techniques et exemples pratiques (2008<sup>3</sup>). Berne. Ed. Hep.

Concevoir et réaliser une bibliothèque : du projet au fonctionnement (2016). Anthony. Ed. Le Moniteur.

Utile, utilisable, désirable : redessiner les bibliothèques pour leurs utilisateurs (2016). France. Presses de l'ENSSIB (document numérique).

Bisbrouck, Marie-Françoise : support de cours « guide de visite d'un bâtiment de bibliothèque » (2013).

Bibliothèques d'aujourd'hui : A la conquête de nouveaux espaces (2014). Paris. Editions du Cercle de la Librairie.

Veiller au confort des lecteurs : du bon usage des cinq sens en bibliothèque (2015). Paris. Editions du Cercle de la Librairie.

## **8. Remerciements**

A Mesdames Bisbrouck et Feiknecht, qui ont accepté de m'accompagner pour ce travail final, avec enthousiasme et bienveillance.

A Livia Horvath, responsable de la bibliothèque communale d'Ecublens, pour la reconnaissance qu'elle témoigne face à mon engagement, sa confiance et ses encouragements.

Aux ressources humaines et à la Municipalité d'Ecublens, qui ont accepté de me soutenir dans ce processus de formation continue.

A mon conjoint, pour sa patience durant cette année particulière et cet été studieux ; sa confiance et son soutien ont été essentiels.

A mes trois enfants qui, chacun à sa manière, m'a encouragée pour mon retour aux études.

Au groupe-classe de la volée 2016-2017 du CAS en gestion et documentation de bibliothèque ; les partages pendant et hors des heures de cours ont été riches en apprentissages et en amitié.

## Annexes

### Annexe 1 : Plan de la bibliothèque



## Annexe 2 : Locaux



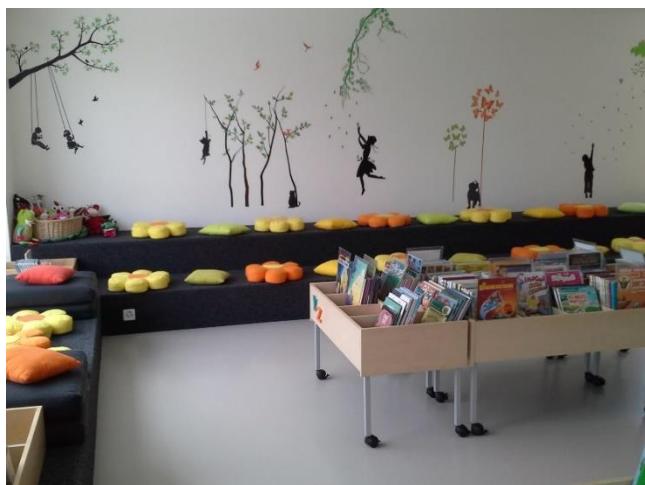
Vues depuis la porte d'entrée



## Accueil et prêt



## Espace Enfants et bandes dessinées Jeunes



Station d'écoute



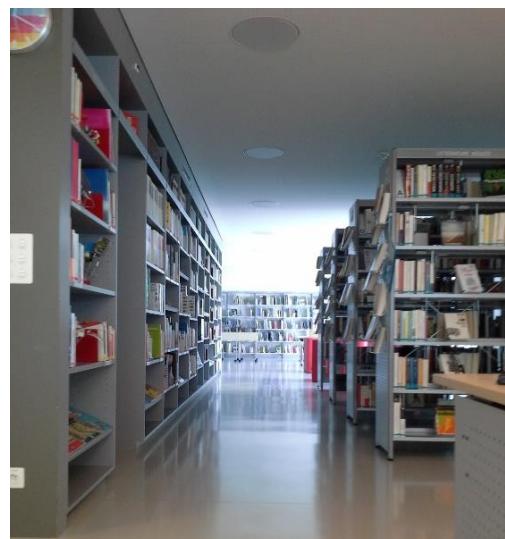
Espace Adolescents



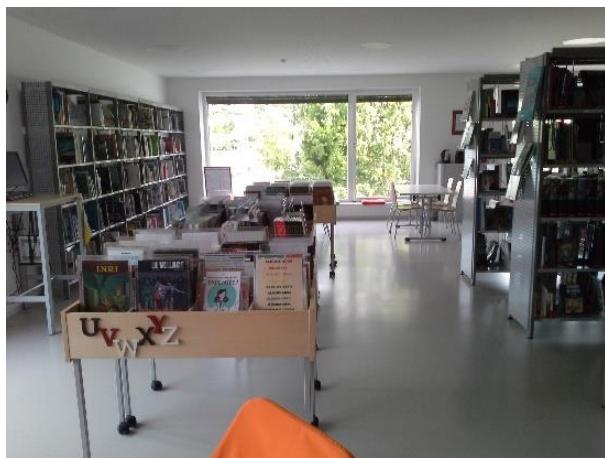
Espace de travail



Espace Adultes et coin café



Bandes dessinées Adultes, documentaires et périodiques



### Annexe 3 : utilisation des locaux, décorations liées aux saisons, fêtes, etc.

Halloween



Calendrier de l'Avent



Noël



Biblio-plage



## Annexe 4 : Autres animations nécessitant des aménagements

### Plaisirs du chocolat



### Escapade entre vins et fromages



### Créations de mangas



### Contes d'Halloween



## Bébé lit



## Exposition et vernissage



## Samedi des bibliothèques vaudoises



## Heure du conte



## Nuit du conte



## Bricolivre



## Saint Nicolas



## Rencontre avec un auteur



## Annexe 5

### Podium Enfants actuel

Gradins en escaliers (à laisser tel quel), partie intermédiaire à aménager, partie haute avec fauteuils (à laisser).



ill. 1

### Aménagements possibles du podium intermédiaire avec du mobilier adapté.



ill. 2



<https://www.sbd.ch/fr/mobilier/assortiment-mobilier/mobilier-pour-enfants-et-jeunes/modules-kid-s-case/combinaisons-ekz-kids-case>



<https://www.sbd.ch/fr/mobilier/nouveautes/bacs-a-livres-sss>

## Annexe 6

### Espace Adultes actuel

Proximité entre le lieu de lecture des adultes, l'espace de travail et lieu de passage des adolescents.



ill. 1

### Aménagements possibles

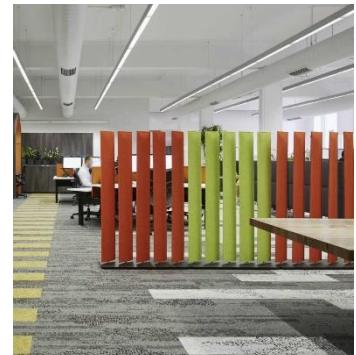
Isolation phonique englobant les fauteuils



ill. 2

<http://www.rdbureau.com/p-2304-cloison-pour-canape-men,ilot-de-silence-os.html>

Isolation mobile placée entre les fauteuils  
et les tables de travail



ill. 3

<https://www.brandnewoffice.be/fr/buzzispace-buzziblinds-paravent.html>

## Annexe 7

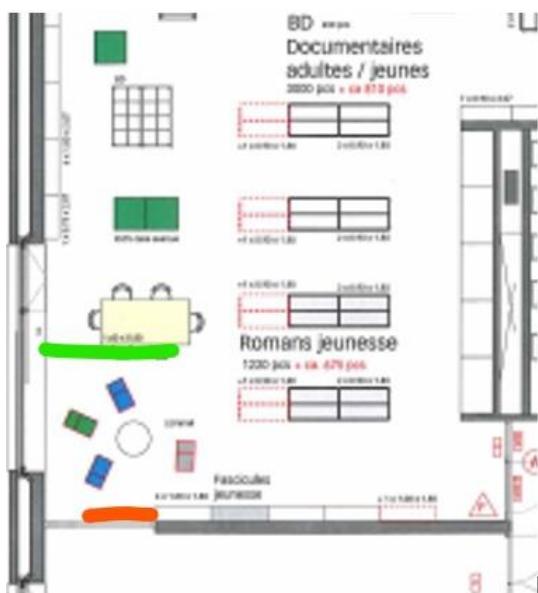
### Espace Adolescents

Collections à l'étroit, nuisances sonores liées à la ludothèque derrières les portes vitrées, pas de place d'exposition, communication sonore trop importante avec l'espace de travail et Adultes.



ill. 1

### Aménagements possibles



----- Extension étagère

----- Paravent - isolation – exposition

ill. 2

